

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 13 décembre 2022

Délibération n°2022-110 : ENSIBS : Modifications du diplôme universitaire « Organiser la cyberdéfense des TPE/PME, organismes publics et privés » : Modalités de contrôle des connaissances et modèle économique pour l'année universitaire 2022-2023

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts modifiés de l'université de Bretagne Sud ;
Vu les statuts modifiés de l'ENSIBS ;
Vu l'avis n°92-2022 de la CFVU du 8 décembre 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés les modifications du diplôme universitaire « Organiser la cyberdéfense des TPE/PME, organismes publics et privés » s'agissant de ses modalités de contrôle des connaissances et de son modèle économique pour l'année universitaire 2022-2023.

Membres en exercice : 28
Membres présents : 12
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente
Virginie DUPONT

Documents en annexe :

- Modèle économique du DU « Organiser la cyberdéfense des TPE/PME, organismes publics et privés »
- Modalités de contrôle des connaissances du DU « Organiser la cyberdéfense des TPE/PME, organismes publics et privés »

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 21 décembre 2022

